AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C2618
FR0000121501-FS1092

10 novembre 2017

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

PEUGEOT S.A.

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 10 novembre 2017, la société The Capital Group Companies, Inc.[1] (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071-1406, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 8 novembre 2017, le seuil de 5% du capital de la société PEUGEOT S.A. et détenir 45 052 601 actions PEUGEOT S.A. représentant autant de droits de vote, soit 4,98% du capital et 4,02% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions PEUGEOT S.A. sur le marché.

[1] Agissant en qualité d'« investment adviser » pour le compte de fonds. The Capital Group Companies, Inc. agrège les positions détenues par Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Group International Inc (CGI).
[2] Sur la base d'un capital composé de 904 828 213 actions représentant 1 120 910 134 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.